



La mission de médiation bénéficie d'un cofinancement de l'Union Européenne, au titre de la programmation 2021-2027 du FSE+, et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, nous vous remercions de bien vouloir retourner ce document complété à l'adresse [mediation-apprentissage@occitanie.cci.fr](mailto:mediation-apprentissage@occitanie.cci.fr)

Dans le cadre du contrat d'apprentissage signé entre :

- L'apprenti : ..... (NOM et Prénom du Jeune), né(e) le .... / .... / .....
- L'entreprise : ..... (Raison sociale) (Siret : .....

Le service médiation de l'apprentissage de la CCI Occitanie est sollicité pour le motif suivant :

- Différend concernant l'exécution ou la rupture du contrat d'apprentissage survenu entre l'apprenti et l'entreprise ci-dessus désignés (art. L.6222-39 c. du travail)
- Projet de rupture unilatérale par l'apprenti(e) ci-dessus désigné(e) du contrat d'apprentissage (art. L.6222-18 c. du travail)
- Exclusion définitive du CFA de l'apprenti(e) ci-dessus désigné(e) (art. L.6222-18-1 c. du travail)

Par la présente, je soussigné(e), ....., agissant en qualité de représentant(e) du CFA suivant :

Raison sociale du CFA : .....

Adresse Postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Atteste :

- Accueillir l'apprenti(e) susvisé(e) sur une formation de ..... (Libellé du diplôme) sur la durée prévue du contrat, soit du .... / .... / ..... au .... / .... / .....
- Confirmer l'exposition du jeune à un risque de décrochage au regard du motif précisé ci-dessus.

Fait à : ..... le .... / .... / .....

Cachet et Signature :

Les informations recueillies par le service médiation sont enregistrées dans un fichier informatisé destiné à l'usage exclusif de la CCI de région Occitanie. Toutes les informations recueillies au cours du processus de médiation sont strictement confidentielles et sont nécessaires à l'enregistrement et au traitement de vos demandes. Elles ne seront ni transmises ni vendues à des tiers externes au réseau. Seules les données anonymisées pourront faire l'objet d'un traitement statistique, dont les résultats pourront être utilisés à des fins de communication. Conformément au décret 2022-377 du 18 mars 2022 et à l'arrêté du 7 juin 2022 relatif à la mise en œuvre du traitement automatisé de données à caractère personnel, le réseau des médiateurs consulaires reste destinataire des données à caractère personnel enregistrées dans le traitement dénommé « Service dématérialisé de l'apprentissage dans le secteur privé et le secteur public industriel et commercial ». Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Ce droit s'exerce par email, en justifiant de son identité, à l'adresse email suivante : [dpo@occitanie.cci.fr](mailto:dpo@occitanie.cci.fr)